

La différence

com

mun

auté

aire

RAPPORT ANNUEL
2014-2015

La différence

com

mun

au

re



À propos de nous

Le Réseau québécois des OSBL d'habitation (RQOH) forme, depuis 15 ans, un mouvement solidaire pour rassembler, appuyer et représenter ses huit fédérations régionales et l'ensemble des OSBL d'habitation du Québec.

Présents dans 500 villes et villages du Québec, les OSBL d'habitation sont les fruits de la mobilisation des communautés pour améliorer les conditions de vie de leurs concitoyens, en collaboration avec des instances de concertation locales, des municipalités et des gouvernements.

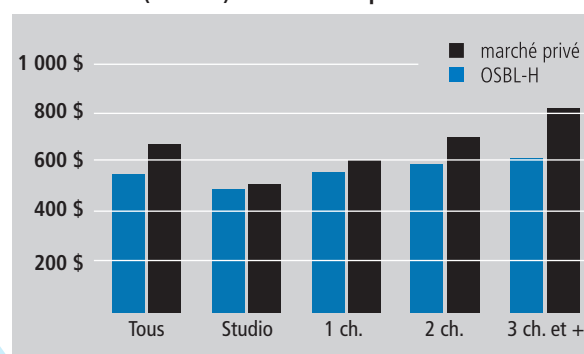
Le RQOH permet aux fédérations régionales de se donner une voix afin de favoriser le développement et la pérennité des OSBL d'habitation et la reconnaissance du droit au logement. Pour atteindre ces objectifs, le RQOH encourage et aide les OSBL d'habitation à atteindre de hauts standards de qualité dans leur gestion, l'entretien de leurs immeubles, le respect des locataires et la vie démocratique de leurs organismes. Les fédérations assurent les représentations auprès des instances régionales et le RQOH celles qui concernent les enjeux nationaux.

Les OSBL d'habitation sont des acteurs de premier plan dans des dossiers comme la santé, l'itinérance,

l'isolement des aînés, l'économie, l'urbanisme, la sécurité publique, l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes, toutes des questions pour lesquelles l'habitat est un vecteur incontournable de succès.

Dans l'ensemble, ce sont 1 138 OSBL d'habitation gérant un total de 48 090 unités de logement qui sont représentées. On peut donc parler d'un outil de développement économique majeur, avec ses 850 millions de chiffre d'affaires annuel, ses quelque 6 500 salariés, des actifs sous gestion de 4,7 milliards \$. Ces ressources permettent d'offrir des loyers qui sont de 14 % inférieurs à ceux du marché privé.

Loyers moyens des organismes sans but lucratif d'habitation (OSBL-H) vs le marché privé



Mot de la présidente et du directeur général

Qu'on soit jeune ou vieux, riche ou pauvre, malade ou en santé, homme ou femme, avoir un toit est indispensable pour survivre. Ni plus ni moins que la santé ou l'éducation, l'habitation est à la fois un droit et un besoin irrépensible pour chaque individu, chaque ménage.

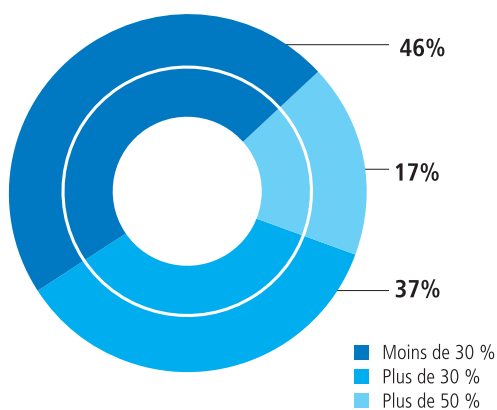
Mais un logement c'est plus qu'un simple abri qui nous protège des intempéries. Chacun et chacune d'entre nous cherche à avoir un lieu sous son contrôle, un espace où on se sent en sécurité, à l'abri des intempéries climatiques, sociales et économiques, mais aussi un lieu qui sert de base pour s'identifier et entrer en relation avec les autres membres de la société.

Les personnes qui n'ont pas à leur disposition un tel lieu sont condamnées, à terme, à être atteintes d'une maladie mentale ou physique qui fera d'elles des êtres brisés, dont les liens sociaux s'effriteront rapidement et qui n'arriveront plus à participer activement à la vie économique, sociale et culturelle de leur communauté.

Le marché privé de l'habitation n'offre pas des logements adéquats pour toutes les personnes et les ménages du Québec. Les gens qui ont des moyens financiers modestes, qui ont des problèmes de santé ou dont les parcours de vie ont été marqués par des difficultés importantes ayant laissé des traces indélébiles sur leurs réflexes sociaux trouvent rarement leur place sur le marché locatif privé.

Pourtant ces gens sont légion. Selon l'Indice du logement locatif, on compte au Québec 227 880 ménages locataires qui consacrent plus de 50 % de leur revenu brut au paiement du loyer tandis que 101 020 ménages vivent en situation de surpeuplement. Toutes ces personnes sont en situation critique au niveau de l'habitation, ce qui les entraîne souvent rapidement dans des situations difficiles en matière d'emploi, de santé, d'éducation, etc.

Part du revenu brut des ménages locataires québécois consacrée au paiement du loyer



Cette situation est intolérable pour les individus touchés et pour la collectivité. Il faut agir. Le logement communautaire est un élément essentiel dans l'éventail des solutions à apporter à ces situations.

Des réalisations impressionnantes

Depuis 25 ans, la société québécoise constate le potentiel immense de l'habitation communautaire pour faire face aux défis que pose l'échec du marché privé en habitation. Le logement communautaire a cette caractéristique unique d'offrir des logements qui sont à la fois décents matériellement et pertinents socialement.

Les OSBL d'habitation ne se limitent pas à offrir des logements de qualité, ils offrent un lieu d'organisation, de référence sociale tant pour leurs locataires que pour le quartier ou le village où ils se trouvent. L'OSBL d'habitation prend les exclus qu'il accueille et les ramène au cœur de la communauté. Habiter en OSBL favorise la (re)construction des liens sociaux qui permettent aux individus de s'épanouir et à la société de prospérer en valorisant la contribution de chacun selon ses capacités, en rendant leur dignité même aux plus fragiles parmi nous.

Ce constat, nous ne sommes pas seuls à le faire. C'est en grande partie ce qui explique que la formule d'OSBL d'habitation est de loin le type de logement social qui croît le plus rapidement au Québec. Cette donnée objective, bien qu'encourageante pour notre réseau, nous impose des obligations de rigueur et de créativité pour la suite des choses.

Un mouvement actif

Dans la foulée de la planification stratégique de l'an dernier où notre organisation a fait une vaste réflexion sur sa mission, ses moyens et ses objectifs, nous avons mis en marche en 2015 un plan d'action ambitieux. Les dossiers touchant les aînés, l'itinérance ou la pérennité et le développement des OSBL d'habitation y ont pris une place prépondérante.



La préparation et la réalisation de la 5^e édition du colloque *Parce que l'avenir nous habite* ont contribué à l'acquisition des outils et de la visibilité nécessaires pour faire avancer ces dossiers. Ce grand rendez-vous de l'habitation communautaire au Québec a aussi favorisé la cohésion de nos membres sur les enjeux qui nous attendent et les actions qu'il faut entreprendre.

À cet égard, nous sommes toujours étonnés et admiratifs devant le travail que nos membres accomplissent dans toutes les régions du Québec. On estime que plus de 10 000 citoyens et citoyennes consacrent bénévolement leur temps et leurs compétences aux divers OSBL d'habitation chaque année. Ces personnes siègent aux conseils d'administration, participent à des corvées d'embellissement, recueillent des fonds, échangent avec les locataires, aident aux cuisines, offrent leur expertise aux gestionnaires et contribuent à l'animation des milieux de vie que sont nos 1 138 OSBL d'habitation.

Cet effort magnifique témoigne de la vitalité du mouvement social d'ici et de la créativité des femmes et des hommes qui agissent pour améliorer notre société.

Une année riche et intense

À la lecture de ce rapport, vous pourrez constater l'énorme travail réalisé cette année par le RQOH pour assurer la pérennité des OSBL-H. Les activités de

formation, tenues en coordination avec nos fédérations régionales, ont connu un succès important. La date des élections fédérales étant connue d'avance, nous avons fait de nombreuses représentations tout au long du printemps 2015 pour convaincre les partis de l'importance de traiter du logement social dans leur plateforme l'automne venu. Nous avons poursuivi et mené à terme la recherche sur les caractéristiques économiques des OSBL d'habitation. Notre programme d'assurance, Sekoia, a continué sa croissance et consolidé son titre de plus important programme d'assurance en logement social au Québec. Cette liste n'est qu'un échantillon des dossiers et des enjeux sur lesquels nous avons réfléchi et agi.

Au fil du temps, l'action systématique et rigoureuse du RQOH fait que, de plus en plus, les OSBL d'habitation disposent d'une voix reconnue par les instances gouvernementales et la société en général. On peut penser, par exemple, au dialogue avec le ministère de la Santé et des Services sociaux dans le dossier de la certification des résidences pour aînés. Même à l'extérieur du Québec, le RQOH porte l'étendard des OSBL d'habitation et du logement social québécois puisque c'est notre directeur qui occupe le poste de représentant du Québec au conseil d'administration de l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine (ACHRU). Avec l'organisation du colloque pancanadien de l'ACHRU à Montréal en avril 2016, la contribution du RQOH au sein de cette organisation s'est accentuée.

Une équipe de travail et un CA vigilants

Le RQOH compte sur une équipe fort dynamique. L'arrivée de nouveaux salariés très expérimentés et provenant d'autres horizons nous permet d'envisager sous un angle différent le travail à accomplir, de stimuler la réflexion et d'examiner de nouvelles pistes d'intervention.

Le RQOH a la chance de pouvoir compter sur un conseil d'administration (CA) efficace et attentif, composé des délégués des huit fédérations, qui suit avec diligence l'organisation. Les efforts constants de chacun de ses membres pour faire avancer les dossiers doivent être salués.

On ne saurait passer sous silence le départ de Myrtha Laflamme. Notre réseau a une dette infinie envers Myrtha, car elle est l'une de celles qui ont milité pour que l'Association nationale des OSBL pour personnes âgées (ANOPA) se joigne au RQOH lors de sa fondation. Sans elle, il n'est pas exagéré de dire que le RQOH tel que nous le connaissons n'aurait probablement pas vu le jour. Depuis, l'énergie et la détermination de Myrtha nous ont permis de faire bien des gains. Par exemple, comme porte-parole et leader du mouvement, elle a été au cœur des discussions sur le soutien communautaire avec le MSSS et la SHQ. Nous tenons à la remercier pour toutes ces années et tout ce travail au profit du logement communautaire.



Travailler pour l'avenir

Les défis pour notre organisme restent nombreux, mais on peut les regrouper en trois grands secteurs.

D'abord réussir à maintenir et à développer une intervention sur les dossiers récurrents liés à l'actualité et au train-train quotidien du petit monde du logement social et communautaire. En tout temps et en tout lieu, nous devons être guidés par notre mission de base : le travail d'appui aux fédérations et à leurs membres : formation, accompagnement, recherche, vie associative, dialogue avec les partenaires institutionnels ou gouvernementaux.

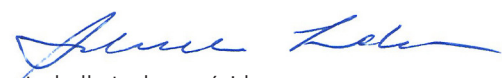
Ensuite, l'enjeu de la pérennité devient de plus en plus pressant. La convergence de plusieurs facteurs, dont la fin des conventions pour les 21 000 unités de logement OSBL issues du parc fédéral et l'évolution des politiques publiques en habitation, font en sorte que notre mouvement devra réussir à trouver les moyens de maintenir ses acquis. Cette question est cruciale pour garantir non seulement la pérennité de l'organisation, mais aussi celle du mouvement dans son ensemble, y compris les OSBL locaux.

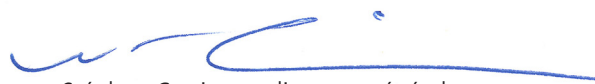
Finalement, la reconnaissance de notre mouvement comme un acteur incontournable des domaines de l'habitation, du mouvement communautaire, des services sociaux et de la sphère politico-médiatique doit être sérieusement accrue.

Ces trois axes de développement du RQOH n'ont, au bout du compte, qu'une seule véritable finalité : garantir le droit à un logement adéquat pour l'ensemble de la population, en particulier pour les personnes ayant des fragilités ou vivant des exclusions. Ces centaines de milliers de Québécois et de Québécoises pour qui les autres formes de logement ne permettent pas de vivre dans la dignité, le respect et la sérénité.

Pour y arriver, il faudra travailler fort, faire preuve de persévérance, être à l'affût des opportunités et ne pas hésiter à mettre de l'avant des propositions innovantes, quitte à bousculer certaines habitudes et certains préjugés. Il faudra être capables de faire évoluer notre mouvement et l'ensemble de l'habitation communautaire.

Ces objectifs sont certes ambitieux, mais ils ne sont pas irréalistes. Si on prend quelques instants pour regarder le chemin parcouru depuis la fondation du RQOH en 2000, il ne fait aucun doute que le logement communautaire peut accomplir de grandes choses. Cela est possible grâce à la force, la générosité, l'ingéniosité et l'engagement des milliers de locataires, bénévoles, salariés et partenaires qui, ensemble, réussissent à rêver et à agir pour construire un monde meilleur.


Isabelle Leduc, présidente


Stéphan Corriveau, directeur général

Vie associative

Ce qui distingue une organisation communautaire vivante et dynamique d'une organisation sclérosée est la qualité de sa vie associative. À ce titre, le RQOH mérite sans aucun doute une mention d'excellence.

Consolidation tous azimuts

Quel que soit l'angle sous lequel on la regarde, la « machine » RQOH s'est consolidée au cours de ces douze derniers mois. Le CA est plus expérimenté, l'effectif est en croissance, la participation aux activités est en hausse, les services se développent. Dans les faits, le mouvement entame l'année 2015-2016 sur des bases consolidées par rapport à l'année 2014-2015.

Les membres

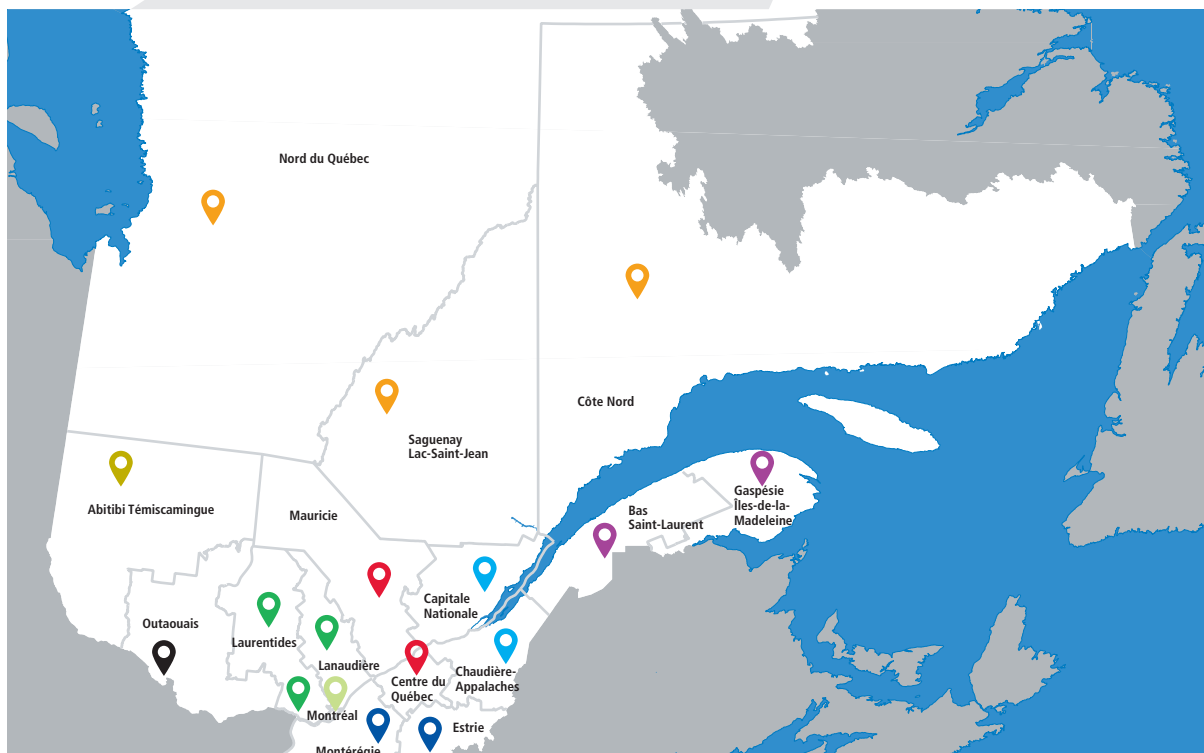
Depuis sa création il y a 15 ans, le RQOH réussit chaque année à augmenter son effectif. La période 2014-2015 ne fait pas mentir cette règle. En date du 30 juin 2015, nous comptons 880 organismes membres des fédérations régionales ou directement membres du Réseau.

Cette croissance systématique du nombre d'adhérents est certainement un indicateur de la pertinence de l'action du RQOH, que ce soit au niveau des services, de la formation, de l'accompagnement ou de la représentation.

Portrait global des OSBL-H par territoire

Territoire		Nb de membres
Abitibi-Témiscamingue		40
Outaouais		43
Laval, Laurentides Lanaudière		101
Montréal		244
Montréal, Estrie		103
Mauricie, Centre du Québec		35
Québec, Chaudière- Appalaches		139
Bas St-Laurent, Gaspésie, les Îles		100
Saguenay-Lac-St-Jean, Chibougamau-Chapais, Côte-Nord		75
TOTAL		880

Répartition géographique des OSBL d'habitation selon les territoires des fédérations



L'assemblée générale

L'assemblée générale annuelle 2013-2014 du RQOH s'est tenue le 24 octobre 2014 en marge de notre colloque bisannuel. Bien qu'ayant eu lieu aux aurores (7 heures du matin !), cette assemblée a rassemblé un bon nombre de participants. Outre les délégations des fédérations membres, une trentaine de délégués d'OSBL-H locaux et de représentants de nos partenaires étaient présents.

En plus des enjeux organisationnels comme les finances et les élections, l'assemblée s'est penchée sur les grandes orientations à donner au travail de représentation, de formation et de services aux membres. Comme il se doit, ces orientations, débattues au préalable au sein des fédérations, ont servi tout au cours de l'année à guider le CA et la direction du RQOH dans la gouvernance et l'administration du réseau.

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration s'est rencontré à six reprises durant l'année pour des réunions d'une ou deux journées. La cohésion et la rigueur avec laquelle le CA assume son rôle sont dignes de mention. Toutes les rencontres sont marquées au coin d'une solide préparation au moyen de textes contextualisant les enjeux et exposant les options et les conséquences prévisibles de chaque point, le tout généralement accompagné de recommandations basées sur les valeurs du RQOH et l'intérêt des OSBL-H et du mouvement de l'habitation communautaire.

La révision du contrat de membre, qui lie les fédérations régionales d'OSBL avec le RQOH, a probablement constitué un des plus importants sujets de réflexion quant à la gouvernance et au fonctionnement du Réseau. Le 30 juin 2015, le dossier n'était pas encore clos, mais il est raisonnable de croire que les discussions seront terminées dès l'automne 2015. Des changements au contrat de membre et aux règlements généraux devront être mis en œuvre au cours de l'année 2015-2016. Ces changements auront comme effet d'augmenter la cohésion du mouvement et d'accroître la transparence et la démocratie interne de l'organisation.

Le conseil d'administration a aussi profité des travaux des comités Assurances, Aînés et Centres de services. Ces trois comités, composés de délégués des

fédérations, agissent comme lieux de réflexion et de référence pour le développement des analyses et des positions présentées au conseil d'administration. Au jour le jour, les travaux des comités sont soutenus par l'équipe.

Les membres du conseil d'administration au 30 juin 2015

Isabelle Leduc	Présidente - FOHM
Martin Bécotte	Vice-Président - FROHME
Stéphanie Rajotte	Secrétaire - ROHSCO
Richard Maziade	Trésorier - FROHMCQ
Jessie Poulette	Administratrice - FLOH
Claudine Laurin	Administratrice - FOHM
André Castonguay	Administrateur - FROHQC
Deny Lépine	Administrateur - FROHQC
Gervais Darisse	Administrateur - FOHBGI
Nancy Brisson	Administratrice - FROH

L'équipe de travail

Comme annoncé dans le dernier rapport annuel l'équipe du RQOH a poursuivi sa restructuration cette année. Sous le leadership du même directeur général, l'équipe s'est enrichie de personnes apportant de nouvelles compétences en recherche, en formation, en communication et en administration. La politique des conditions de travail a été revue dans le cadre d'un processus transparent et participatif avec les salariés. Le conseil d'administration, l'équipe et la direction ont tous trois convenu de simplifier les catégories d'emploi et la grille salariale, de rendre plus équitables les calculs des ajustements salariaux et de favoriser l'autonomie et la responsabilisation dans l'organisation du travail.

Équipe de travail au 30 juin 2015

Stéphan Corriveau	Directeur général
Véronique Lanoix	Adjointe à la direction
Lionel Guerret	Responsable des services techniques
Jacques Beaudoin	Responsable de la recherche et de la formation
Louise Veniot	Adjointe administrative

Les grandes activités 2014-2015

Bien sûr, notre organisation travaille chaque jour à l'avancement de la cause du logement communautaire, mais au cours de l'année on compte des moments clés qui donnent le ton et qui témoignent bien de l'état de santé d'une organisation qui, comme le RQOH, affirme s'appuyer sur l'adhésion des groupes pour faire entendre sa voix et légitimer son expertise.

Le colloque *Parce que l'avenir nous habite*

Tandis que 316 participants avaient assisté au colloque de 2012, la 5^e édition, tenue en 2014, comptait 438 inscriptions. Les participants provenaient d'OSBL d'habitation et de nombreux partenaires du monde de l'habitation communautaire et de ses alliés des secteurs coopératif, public, gouvernemental et municipal.

Plus de 25 conférences et ateliers ont été offerts, dont celles du ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Gaétan Barrette, et de l'ancien maire de la Ville de Québec, M. Jean-Paul L'Allier. Les commentaires reçus permettent de croire que l'exercice a été un succès tant du point de vue organisationnel que du contenu.



Le passage du ministre Barrette était particulièrement significatif, car celui-ci a choisi notre forum pour faire deux annonces d'envergure. D'abord il a promis de protéger les sommes consacrées au soutien communautaire en logement social, en dépit des différentes réductions de budget exigées du MSSS par le Conseil du trésor. Il a ensuite enchaîné avec un engagement à réviser le règlement sur la certification des résidences pour aînés. Le choix de M. Barrette de faire cette annonce dans une de nos activités est le résultat de l'énergie que nous avons investie pour convaincre le MSSS de l'importance d'une telle révision.

La tournée des fédérations

De mars à juin 2015, l'équipe du RQOH a pris la route pour rencontrer ses fédérations et leurs membres sur leur territoire. C'est ainsi que 11 journées de formation et de discussion furent organisées sur les neuf territoires couverts par les fédérations régionales et le RQOH. Ce fut l'occasion pour l'équipe du RQOH d'assister aux assemblées générales annuelles de chaque fédération et de rencontrer près de 500 gestionnaires et administrateurs d'OSBL-H.

Voici les sujets qui ont été abordés au cours des 47 formations offertes aux différentes fédérations.

- La force d'un réseau – Les services offerts par le RQOH
- Une certification adaptée aux résidences pour aînés
- Les caractéristiques économiques et la viabilité des OSBL-H
- Le logement social en période d'austérité
- Un toit pour tous ! Une campagne pour le réinvestissement fédéral
- Les exigences actuelles et à venir du chapitre « bâtiment » du Code de sécurité
- La protection de nos actifs et du personnel
- Les enjeux financiers pour les OSBL-H
- Comment tirer le meilleur profit d'une protection d'assurance
- Une sécurité sur mesure dans les OSBL-H aînés
- Austérité : on a les moyens de faire autrement
- La bonification du crédit d'impôt pour le maintien à domicile : une question de justice

Avec un taux de satisfaction exprimé par les participants qui dépasse les 94 % tant pour le contenu que pour le format des formations, on peut affirmer sans la moindre hésitation que l'opération a été un grand succès. Réalisée en mettant en œuvre les principes de l'éducation populaire, cette tournée de formation a permis de nombreux échanges et a enrichi l'expertise de l'équipe nationale, lui permettant d'approfondir encore plus sa compréhension des dynamiques locales pour chacun des sujets traités lors des formations.

« Un toit pour tous », parce que le gouvernement fédéral a aussi des obligations

Pour l'essentiel, il y a déjà 20 ans que le gouvernement fédéral a choisi de réduire à presque rien ses investissements en logement communautaire. Il se contente d'attendre la fin des conventions et, avec elles, la fin programmée de ses contributions

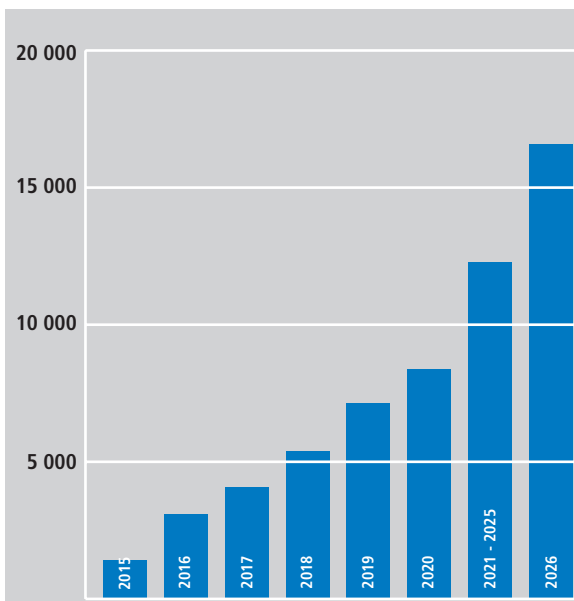


pour le logement des populations fragilisées. Depuis ses premiers jours, le RQOH déplore cette situation.

Au cours des cinq années à venir, les malheurs prophétisés par cette position du gouvernement fédéral se concrétiseront sans doute. En effet, l'immense majorité des 21 000 logements OSBL du parc fédéral ne seront plus sous convention d'ici 2020. Cela créera des situations extrêmement délicates et dangereuses pour bon nombre d'OSBL, qui risquent d'avoir de la difficulté à maintenir à long terme une offre de logements à bas prix et de qualité.

Face à cette situation touchant tout le Canada, le RQOH, en coordination avec ses homologues des autres provinces au sein de l'ACHRU, a mené une campagne pour tenter de convaincre les partis politiques fédéraux de faire de l'habitation sociale un enjeu électoral.

Plus de 16 500 unités touchées en 2026





C'est ainsi qu'en juin 2015 nous avons rencontré un total de 30 candidats et candidates du NPD, du PLC et du Bloc québécois dans quatre régions (Outaouais, Abitibi-Témiscamingue, le Grand Montréal et Québec-Chaudière Appalaches) afin d'échanger avec eux et de les sensibiliser aux impacts des politiques fédérales en habitation.

Bien que ce soit nous qui ayons pris l'initiative de ces rencontres, nous y avons aussi invité les représentants des autres composantes du monde de l'habitation sociale. Ainsi, les GRT, les associations de locataires, les fédérations de coopératives et les OMH des territoires visités étaient également conviés à prendre part aux échanges. La présence de ces groupes donnait à ces rencontres des allures de « mini sommets régionaux de l'habitation ». S'il faut en croire les réponses données par les candidats rencontrés, ces réunions ont été utiles et leur ont permis de mieux comprendre ce que le milieu attendait d'eux s'ils étaient élus. L'année qui vient nous dira si ce travail a porté ses fruits.



85 % du parc de logements sociaux et communautaire du Québec est touché par les fins de convention

Finances

En dépit d'un sous-financement gouvernemental flagrant, la situation budgétaire d'ensemble du RQOH est saine. Depuis sa mise sur pied, une attitude prudente dans la gestion des fonds doublée d'un sens entrepreneurial important ont été les marques de commerce du RQOH en la matière.

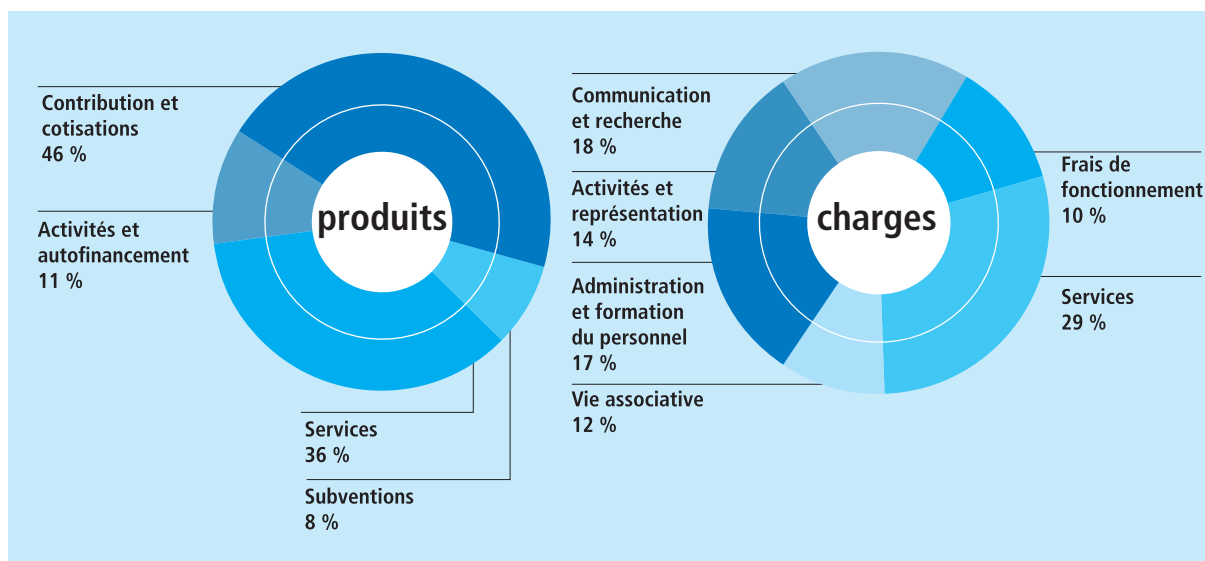
Après des années de discussions, de calculs et de travaux, c'est en juin 2015 que le RQOH est finalement devenu copropriétaire de 1 500 pieds carrés d'espace de bureau dans le projet Espace Fullum (anciennement la Maison Providence), un immense complexe qui abrite une dizaine de groupes communautaires et d'économie sociale ainsi que deux OSBL d'habitation (La Traversée et Chambréclerc).

Du côté comptable, 2014-2015 représente un retour à la normale puisque 2013-2014 n'a compté que dix mois (à la suite de la décision du conseil d'administration de changer notre cycle budgétaire). Il est donc délicat de faire des comparaisons avec l'année précédente.

La portion la plus importante de notre financement provient des OSBL d'habitation par l'entremise d'une « contribution au secteur » qui consiste en une cotisation extraordinaire perçue auprès des groupes qui achèvent un projet d'habitation dans le cadre du programme AccèsLogis. Le désavantage de ce financement tient à son caractère instable : la valeur des projets complétés d'une année à l'autre dépend de multiples facteurs, tels que les retards de construction, le type de construction, le type de projets, l'engagement gouvernemental envers AccèsLogis, etc.

Dans un avenir immédiat, ce financement est menacé, puisque le gouvernement et la Société d'habitation du Québec laissent entendre de plus en plus clairement qu'ils songent à mettre fin au programme AccèsLogis tel qu'on le connaît aujourd'hui. Nous verrons s'il y aura une solution de rechange à ce programme qui tient compte des besoins financiers des organismes pour leur fonctionnement. De toute manière, même si le programme était maintenu, le budget provincial d'avril 2015 impose une réduction de 50 % des sommes consacrées au programme, ce qui se traduira par une diminution de 50 % de la contribution au secteur perçue par le RQOH, entraînant du même coup un stress financier important sur notre organisation. Cependant, le délai de 36 mois qui sépare les annonces budgétaires du versement de la contribution au RQOH nous donne le temps de nous préparer pour minimiser l'impact de cette importante réduction.

L'autre grande source de revenus du RQOH consiste en ses activités d'autofinancement avec, au premier plan, le programme d'assurance Sekoia. Celui-ci permet aux OSBL d'habitation d'avoir une protection sur mesure au meilleur prix possible. De ce côté, les nouvelles sont bonnes : le programme est un succès pour les OSBL,





**AccèsLogis est le principal,
voire le seul programme
gouvernemental qui
soutienne le développement
du secteur des OSBL-H**

pour les fédérations et pour le RQOH. Nous avons poursuivi les discussions avec la CQCH sur la perspective d'unifier nos programmes d'assurance. Si l'idée d'un rapprochement avec la CQCH semble simple, les modalités techniques, légales, financières et budgétaires de ce projet sont d'une complexité surprenante.

La situation financière du RQOH est aujourd'hui saine, mais l'imprévisibilité des politiques budgétaires des gouvernements québécois et canadien nous force à

prendre des mesures de protection pour stabiliser et autonomiser notre structure financière. C'est pourquoi le conseil d'administration et la direction analysent régulièrement la capacité de l'organisation de traverser d'éventuelles périodes difficiles sans avoir à réduire indûment les services et l'action du RQOH.

Les états financiers du RQOH pour l'année 2014-2015 ont fait l'objet d'une vérification externe par la firme comptable Lefebvre, Gendron, Beaulieu, Brisson S.E.N.C.R.L.

Visibilité et communications

Une organisation comme le RQOH doit, de manière systématique et continue, transmettre et partager de l'information visant des publics différents. D'une part, les OSBL et les fédérations régionales doivent être au fait de l'évolution des grands dossiers qui les touchent, et d'autre part, notre activité communicationnelle vise aussi à informer l'ensemble de nos partenaires.

Quatre outils permanents

- **LE BULLETIN**
Le Bulletin constitue l'outil de référence des publications du RQOH. Publié deux fois l'an, il est posté directement à 6 000 administrateurs et gestionnaires d'OSBL et quelques centaines de partenaires et acteurs clés du monde de l'habitation sociale et communautaire au Québec et au Canada. Le numéro 45 présentait un dossier spécial sur la certification des OSBL pour aînés alors que le numéro 46 a permis de partager avec nos lecteurs plusieurs des excellents dossiers présentés lors du colloque de l'automne 2014.

De plus en plus de lecteurs du bulletin choisissent de le recevoir en format électronique, ce qui nous permet de compenser en partie les hausses régulières des coûts de la poste.

- **L'INFOLETTRE**
Les 900 abonnés de notre infolettre mensuelle restent bien au fait de l'actualité touchant l'habitation communautaire. Le nombre d'abonnés à l'infolettre est en croissance et nous avons pu constater que chaque publication est suivie d'une hausse de l'achalandage de notre site Web.
- **LE SITE WEB**
Le site Web du RQOH attire un nombre croissant de lecteurs. Cependant l'infrastructure logicielle du site impose des limites importantes à la flexibilité de cet outil qui agit à la fois comme une vitrine et un centre de documentation ouvert du RQOH. Au cours de l'année à venir, nous procéderons à une mise à jour complète du site afin de surmonter les contraintes techniques du site actuel, de rajeunir sa facture visuelle et d'améliorer son accessibilité via les nouvelles plateformes mobiles comme les tablettes et les téléphones intelligents.

- **UNE VISIBILITÉ ACCRUE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX**
L'achalandage de la page Facebook et du fil Twitter continue aussi de croître rapidement. C'est parfois des centaines d'amis FB et d'abonnés Twitter qui lisent et réagissent à nos publications sur ces plateformes. Celles-ci font régulièrement le lien vers notre site Web, ce qui permet aux lecteurs d'approfondir leur compréhension des outils, des enjeux et des positions mises de l'avant par le RQOH.

Cinq moments forts pour l'année à venir

Voici les principaux dossiers de notre programmation 2015-2016.

- **INDICE DU LOGEMENT LOCATIF**
L'Indice du logement locatif (ILL) se présente sous la forme d'un portail interactif géomatique croisant des données à caractère économique et social, ce qui permet d'obtenir facilement, pour la première fois, des informations claires et précises sur les questions d'accessibilité, de surpeuplement ou de coût excessif du logement locatif au Québec et au Canada. Pour développer cet outil, le RQOH s'est associé avec son homologue de la Colombie-Britannique (la British Columbia Non-Profit Housing Association) qui assume le leadership de ce projet. Notre participation à ce consortium est possible grâce au soutien de la Caisse d'économie solidaire.

L'ILL permet de rendre compte de la situation du marché du logement locatif et favorise une analyse détaillée de son accessibilité pour plusieurs niveaux de revenu par province, par municipalité ou par circonscription dans l'ensemble du Canada.

**Des informations
relatives au
loyer sur 1 200
communautés à
travers le pays**



255 organismes ont participé à l'enquête, ils détiennent 8 435 logements. 66 projets ont été évalués en vue de la fin de leur convention

- ENQUÊTE SUR LA SITUATION ÉCONOMIQUE DES OSBL D'HABITATION

Entamée au début de 2014, cette vaste enquête vise à dresser le premier portrait économique des dizaines de milliers de logements OSBL du Québec. Nous cherchons à définir leur valeur et les impacts économiques qu'ils génèrent, mais aussi à guider la gestion quotidienne de leurs immeubles et de la planification d'ensemble du parc québécois. Ce projet est possible en partie grâce à une subvention particulière de la SHQ.

- BLITZ POUR L'HABITATION COMMUNAUTAIRE 2015

Décidé par le CA au début de 2015, le Blitz est, à notre connaissance, une première dans l'histoire du logement communautaire québécois. Le Blitz prendra la forme d'une série de rencontres entre des membres du RQOH et des élus provinciaux et autres décideurs de l'État québécois dans le but de présenter les dossiers importants pour le logement à but non lucratif. Cet événement aura lieu les 26 et 27 octobre 2015.

- COLLOQUE *PARCE QUE L'AVENIR NOUS HABITE* 2016

Dès la clôture de l'édition 2014, l'équipe a commencé à organiser le colloque d'avril 2016, qui se tiendra conjointement avec le congrès de notre homologue canadien l'ACHRU. Il s'agit pour les deux organisations d'une nouvelle formule. Les deux événements auront lieu au même

endroit et au même moment et l'inscription à un événement donne également droit d'assister aux activités de l'autre. Il s'agit toutefois de deux événements distincts en ce sens que le programme de chaque rencontre est élaboré et défini indépendamment par les deux groupes organisateurs. L'idée derrière cet arrangement est de permettre aux OSBL québécois d'avoir accès, et ce pour une fraction du coût habituel, aux informations, aux réflexions et aux expériences vécues par les acteurs du logement social canadien hors du Québec et, réciproquement, d'offrir la possibilité aux gens des autres provinces de profiter de leur présence à Montréal pour découvrir les réalisations et les défis du mouvement québécois de l'habitation communautaire.

- ÉLECTIONS FÉDÉRALES 2015

Le RQOH prévoit intervenir, tout au cours de la campagne électorale fédérale qui aura lieu au cours de l'automne 2015, auprès des différents protagonistes pour qu'ils traitent des enjeux de logement et s'engagent pour un réinvestissement fédéral en logement social. La première phase de ce travail de représentation et d'influence a eu lieu au printemps 2015 quand nous avons rencontré plusieurs dizaines de candidats des différents partis.



Recherche et représentation

Que ce soit pour offrir le soutien espéré par les fédérations et les OSBL-H ou pour faire entendre notre voix auprès des autorités et du grand public, le RQOH a, depuis le début de son existence, misé sur la recherche afin d'offrir une expertise rigoureuse et fiable. Cette tradition s'est poursuivie encore cette année.



Aînés

Avec 22 261 logements rassemblés dans 625 projets, l'habitation communautaire pour les aînés constitue une composante centrale de notre mouvement.

- **CERTIFICATION**
Cette année encore tout le débat sur la certification des résidences pour aînés a été une préoccupation quotidienne pour notre réseau. Cependant, même si le dossier prend du temps à aboutir, celui-ci avance. Le fait saillant qui nous permet de faire cette affirmation est certainement la mise sur pied d'un comité de révision du règlement, annoncé par le ministre Barrette lors de notre colloque. Ce comité, dont fait partie le RQOH, rassemble tous les intervenants concernés par cet enjeu et travaille de manière rigoureuse et assez efficace. L'ensemble des enjeux relatifs à la certification y est traité. Si les travaux du comité suivent le cours adopté jusqu'à maintenant, nous sommes sûrs qu'ils aboutiront, quelque part au cours de l'automne, à une proposition de refonte du règlement qui représentera une nette amélioration pour les OSBL-H.

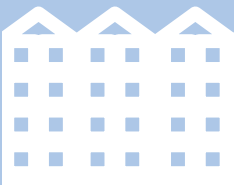
À partir de 75 ans, la moitié des locataires vivent dans un logement inabordable, comparativement au tiers chez les 25-54 ans

- **CRÉDIT D'IMPÔT POUR MAINTIEN À DOMICILE**
Comme il est conçu actuellement, le crédit d'impôt pour maintien à domicile (CIMD) n'apparaît pas particulièrement équitable. Le calcul du montant octroyé repose en effet sur la quantité et le coût des services obtenus. L'aîné qui a les moyens de vivre dans une résidence privée de luxe et de se payer des services plus dispendieux reçoit une aide plus élevée que celui qui habite dans une résidence communautaire — et cela pour le même type et la même quantité de services. De plus, que l'on soit riche ou pauvre, le taux du CIMD est le même pour tout le monde, ce qui renforce ces iniquités et heurte la logique de notre système fiscal, qui prévoit des tranches d'imposition progressives précisément pour assurer une certaine redistribution.

Le comité aîné et le CA ont commencé à travailler sérieusement sur une analyse du CIMD et les changements que nous aimerions y voir apporter. Il s'agit certainement d'un sujet qui deviendra très important pour le RQOH une fois le dossier de la certification réglé.

81 % des locataires âgés qui habitent les OSBL d'habitation disposent d'un revenu annuel de moins de 20 000 dollars

Les OSBL d'habitation destinés aux personnes âgées sont habités à près de 75 % par des femmes disposant de faibles revenus

Nombre d'unités par immeuble OSBL pour aînés	Projets	Unités totales	
1 à 49	495	10 315	
50 à 99	93	6 544	
100 à 199	32	4 165	
200 et +	5	1 237	
	625	22 261	

- RELATIONS ENTRE LES OSBL-H ET LES EÉSad**
 Nous avons constaté ces dernières années qu'un nombre croissant, bien que toujours modeste, d'OSBL-H pour aînés signe des ententes avec des entreprises d'économie sociale en aide à domicile (EÉSad). Cependant, plusieurs des contrats négociés ainsi se sont révélés inadéquats, voire carrément inéquitable, pour les OSBL et leurs locataires. Face à cette situation, le RQOH a fait des représentations auprès de la Fédération des coopératives de services à domicile et de santé du Québec pour tenter de remédier à cette situation. Depuis lors, un comité de travail a été mis sur pied, auquel se sont joints la Confédération québécoise des coopératives d'habitation et le Regroupement des offices d'habitation (côté « clients ») et les deux autres regroupements d'EÉSad que sont l'Aile rurale des entreprises d'économie sociale et aide à domicile et la Coalition des entreprises d'économie sociale en aide à domicile (côté « fournisseurs »). Ce comité œuvre à la rédaction d'un contrat type pour baliser les relations entre OSBL pour aînés et EÉSad au niveau local.



Une fois la rédaction de ce contrat type terminé, le RQOH entend produire un guide pour permettre aux OSBL d'évaluer les répercussions associées à la signature d'une telle entente, y compris en détaillant l'effet des différentes clauses optionnelles qui seront inscrites au contrat type.

Itinérance

Les premiers OSBL d'habitation québécois ont vu le jour il y a une centaine d'années pour offrir un toit aux itinérants. Depuis lors, en dépit de notre action, la société jette chaque jour de plus en plus de personnes à la rue. Depuis quelques années, le phénomène s'étend à toutes sortes de groupes pour lesquels l'itinérance était auparavant un phénomène relativement marginal. Des familles, des femmes, des jeunes et des aînés rejoignent malheureusement de plus en plus souvent la cohorte traditionnelle des hommes d'âge mûr aux prises avec des problèmes de santé mentale ou de toxicomanie.

- SPLI**
 L'enjeu principal qui a mobilisé les discussions parmi les intervenants sur ce dossier est certainement l'imposition de l'approche « Housing First » dans le cadre du programme de Stratégies des partenariats de lutte contre l'itinérance (SPLI) en dépit de nombreuses représentations réalisées par la vaste majorité des groupes actifs sur le terrain. La SPLI étant financée par le gouvernement fédéral, il s'agit d'un dossier que nous avons soulevé lors de nos différentes représentations auprès des élus siégeant à Ottawa tout au long de l'année et auprès des candidats lors de notre tournée du printemps 2015.

Par ailleurs, le RQOH a joué un rôle clé dans la production d'une lettre ouverte publiée dans *Le Devoir* et cosignée par les principaux acteurs du logement communautaire et social, un texte expliquant notre position en faveur d'une approche généraliste (par opposition à l'approche « Housing First ») basée sur le développement de davantage de logement social avec soutien communautaire pour accueillir les personnes itinérantes.

- **STABILITÉ RÉSIDENTIELLE**
Le RQOH a appuyé activement une recherche initiée par la sa fédération montréalaise, la FOHM, sur la stabilité résidentielle pour les personnes issues de l'itinérance qui s'installent en OSBL d'habitation. Cette recherche visait à valider de manière rigoureuse les constatations empiriques que nos OSBL font sur le terrain, à savoir que les personnes qui obtiennent un logement permanent en OSBL-H avec soutien communautaire stabilisent leur situation et trouvent ainsi une réponse pérenne à leur problème de logement. Nous entendons appuyer le travail d'analyse et de diffusion des résultats de la recherche quand ceux-ci seront connus au début de l'automne 2015.
- **TROISIÈMES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ITINÉRANCE**
Le RQOH a participé aux troisièmes États généraux de l'itinérance tenus à Montréal à la mi-juin 2015. Grand moment de réflexion pour les groupes actifs en la matière, les États généraux visaient à faire le point sur les perspectives du mouvement après l'adoption de la Politique nationale de lutte à l'itinérance annoncée par le gouvernement provincial en février 2014 et l'adoption du Plan d'action interministériel en itinérance 2015-2020.

Soutien communautaire

Le soutien communautaire en OSBL d'habitation, en favorisant la stabilité résidentielle, constitue un facteur décisif pour agir sur des enjeux aussi importants que la lutte à l'itinérance, le maintien des aînés dans leur milieu de vie et la diminution de l'exclusion sociale vécue par les groupes fragilisés comme les familles monoparentales à faible revenu, les nouveaux arrivants, les ex-psychiatisés, etc.

L'importance du soutien communautaire en logement social fait l'unanimité et le Québec a établi une approche cohérente en la matière avec son Cadre de référence sur le soutien communautaire en logement



68 % des OSBL-H offrent du soutien communautaire

78 % d'entre eux ont recours à des bénévoles pour ce faire

Seulement 24 % du budget demandé par le RQOH a été attribué aux OSBL-H pour financer le soutien communautaire

social. C'est au niveau de la mise en œuvre que se manifestent les limites qu'il faut surmonter.

Lors de nos rencontres avec les autorités, le RQOH a souligné que le soutien communautaire souffre d'un manque d'encadrement au niveau de ses clientèles ciblées. On observe un net déséquilibre au détriment des OSBL intervenant en itinérance et auprès des familles en difficulté et, dans une moindre mesure, au détriment des OSBL pour aînés et au profit du logement public.

De plus, il y a un déficit de transparence et un manque de paramètres dans le partage des ressources au niveau régional, ce qui entraîne certaines incohérences : projets ne répondant visiblement pas aux critères du soutien communautaire, organismes bénéficiaires qui ne font pas de logement permanent, etc.

Finalement, l'absence d'indexation de l'enveloppe (sauf de rares exceptions) ne permet pas aux OSBL d'habitation de maintenir les mêmes niveaux de service de soutien dans le temps. Les nouveaux OSBL d'habitation et ceux qui développent de nouvelles unités de logement social n'ont pas accès au financement du soutien communautaire, l'enveloppe étant déjà affectée.

Dans ces circonstances, nous proposons de bonifier l'appui global au soutien communautaire en logement social et de transformer au moins une partie des sommes allouées en un financement récurrent. Il nous semble aussi crucial d'établir un processus plus équitable et plus transparent de répartition des enveloppes budgétaires avec des paramètres clairs s'appliquant dans l'ensemble du Québec, en respect des dynamiques et des particularités de chacun des milieux. Pour y arriver, il faudrait que les instances partenariales prévues par le Cadre aux niveaux national et régional soient mises en place.

Révision des programmes en habitation

Depuis mai 2014, le gouvernement du Québec a entamé un exercice exigeant de toutes les sections de l'appareil d'État un immense processus de révision de l'ensemble des programmes. La SHQ ne fait pas exception. Le RQOH tient à saluer le choix fait par la direction de la SHQ de mener ce processus en collaboration avec ses principaux partenaires, afin de s'assurer que les choix budgétaires et organisationnels adoptés par la Société valorisent au maximum les ressources du milieu.

Dans ce contexte, le RQOH a choisi de répondre de façon constructive à l'invitation au dialogue lancée par la SHQ. De nombreux échanges ont eu lieu au cours de l'année à tous les niveaux de l'appareil de la Société. Certains moments forts méritent d'être soulignés ici. En septembre 2014, le RQOH déposait un premier mémoire traitant des principaux enjeux sur lesquels nous avons une expertise susceptible de contribuer aux réflexions de la SHQ. Parmi les sujets abordés, on compte les programmes de développement du logement communautaire, le financement de l'action communautaire autonome, le soutien communautaire et un certain nombre de pistes d'efficacité et d'économie qui, selon nous, seraient de nature à faire épargner d'importantes sommes d'argent à l'État sans diminuer la qualité ou la quantité des services offerts. Finalement, d'autres pistes étaient proposées sur des questions comme le Fonds québécois d'habitation communautaire (FQHC) ou encore des moyens d'accroître la pérennité des 50 000 logements communautaires québécois.



Ces propositions ont permis d'entretenir le dialogue avec la direction de la SHQ et nous avons progressivement développé un ensemble d'idées et de propositions que nous avons raffinées et présentées dans un nouveau mémoire en juin 2015. L'attitude ouverte de la SHQ devant les propositions du RQOH justifie la poursuite du dialogue et de la réflexion. Nous espérons que le renouvellement des programmes de la SHQ se traduise par des gains d'efficacité et d'efficience sans impacts négatifs sur les populations vulnérables qui comptent sur le logement communautaire pour améliorer leur sort.

Coalitions, concertations et partenariats

En tant que porte-parole du logement communautaire à l'échelle québécoise, le RQOH collabore et participe à toutes sortes d'instances de coordination, de rencontres et d'efforts commun qui rassemblent des partenaires provenant des milieux communautaires, institutionnels et gouvernementaux dont les missions croisent nos champs d'intérêt.

- **FONDS QUÉBÉCOIS D'HABITATION COMMUNAUTAIRE**

Si la première moitié de l'année a été une période d'intenses discussions entre les membres du FQHC, la seconde moitié s'est déroulée dans une ambiance marquée par un état proche de l'hébété. Les nombreuses tensions vécues au FQHC depuis des années ont finalement connu un dénouement spectaculaire quand, après un intense ballet diplomatique, le conseil d'administration du fonds adoptait à l'unanimité une résolution redéfinissant son fonctionnement. En résumé, les réseaux contributeurs (RQOH, ROHQ et CQCH) obtiennent une position de contrôle sur l'ensemble des enjeux financiers (politique d'investissement) tandis que l'ensemble des groupes présents autour de la table (FRAPRU, Desjardins, Chantier d'économie sociale, villes et municipalités, AGRTQ, FLHLMQ, RQOH, ROHQ, CQCH) continuerait de siéger autour d'une table de concertation permanente de promotion du logement social.

Depuis lors, le FQHC attend la réponse du ministre Moreau à cette proposition. Étant donné les sommes en jeu et l'impact de la contribution au Fonds sur les projets Parco, ACL et LAQ, il est légitime d'espérer du ministre une réponse positive sans équivoque d'ici peu.

- **ASSOCIATION CANADIENNE D'HABITATION ET DE RÉNOVATION URBAINE**

L'ACHRU est une vaste coalition pancanadienne des regroupements provinciaux de promoteurs d'habitation sociale et communautaire (OSBL, coops, secteur public) et se veut le porte-parole global du mouvement en matière de logement abordable et de lutte à l'itinérance.

D'ici 2040, 365 000 ménages canadiens seront à risque d'éviction économique et possiblement d'itinérance

C'est le DG du RQOH qui occupe le poste de représentant du Québec au conseil d'administration de l'ACHRU. À ce titre, il participe à la demi-douzaine de rencontres du conseil et siège au comité finances de cette organisation.

L'ACHRU a été particulièrement active cette année. Son congrès annuel, tenu à Winnipeg en avril, a rassemblé plus de 500 personnes, ce qui représente un sommet. Cette rencontre s'est révélée un moment clé dans la coordination des efforts pour faire du logement un thème important des prochaines élections fédérales. Tous les membres et partenaires de l'ACHRU s'entendent pour affirmer que compte tenu des besoins, il est impératif d'infléchir la politique fédérale en habitation. Pour le moment, celle-ci se résume essentiellement à favoriser l'accès à la propriété et à délaisser les ménages habitant des immeubles locatifs.



Finalement, le RQOH et l'ACHRU collaborent activement depuis des mois afin d'organiser l'édition 2016 du congrès de l'ACHRU puisque celui-ci aura lieu à Montréal dans une formule originale qui devrait mettre en valeur l'action du RQOH.

- RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME (RQ-ACA)

Non seulement le RQOH a continué d'être un membre actif du RQ-ACA toute l'année, mais il y occupe un poste au conseil d'administration. Quatre dossiers traités au RQ-ACA ont particulièrement attiré l'attention du RQOH en 2014-2015.

D'abord, l'inépuisable question du financement à la mission des groupes d'action communautaire autonome. Pour le RQOH, cet enjeu est particulièrement important, car nous ne recevons au total que 52 000 \$ sous la forme de financement à la mission. Pire, cette somme ridicule n'a pas été indexée depuis des années en dépit de l'ampleur et de l'importance de notre mission. Au moment de clore notre année financière, la SHQ n'avait pas encore fait parvenir les formulaires de demande de financement pour l'année se terminant le 31 décembre 2015.

Un autre dossier est le projet de réforme de la 3^e partie de la *Loi sur les compagnies* qui régit la grande majorité des OSBL-H du Québec. En effet, depuis plusieurs années, des démarches sont en cours au sein du gouvernement québécois afin de réformer cette loi. Les propositions qui sont sur la table témoignent d'orientations contraires à l'esprit qui anime nos actions (caractère collectif ou non d'un OSBL; possibilité pour des entreprises privées à but lucratif ou des institutions publiques de créer des OSBL; présence ou non d'un minimum de vie associative et démocratique au sein d'un OSBL, etc.). Le RQOH appuie les démarches du RQ-ACA afin de défendre le point de vue du milieu communautaire.

Pour sa part, la proposition de soumettre les organismes à but non lucratif à la *Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme* a sérieusement attiré l'attention du RQOH. Il ne fait aucun doute pour nous qu'il s'agit là d'une tentative de limiter le champ d'action des organisations communautaires et d'entraver la capacité des citoyens à faire entendre leur point de vue et leurs revendications auprès des autorités politiques. Ce genre de mesures n'a simplement pas sa place dans une société démocratique.

Finalement, c'est le RQOH qui a mis de l'avant au sein du RQ-ACA la proposition d'organiser une Commission populaire pour l'action communautaire autonome. Les audiences de cette commission se dérouleront dans l'ensemble des régions du Québec pendant l'automne et l'hiver 2015. Les organismes d'ACA québécois sont invités à y participer afin de mettre en lumière le travail accompli auprès de la population, mais aussi de signaler les difficultés rencontrées par le manque de reconnaissance et le sous-financement chronique en provenance du gouvernement du Québec.

- RENDEZ-VOUS ANNUELS PRÉSÂGES

Cette année encore le RQOH a agi comme partenaire national des Rendez-vous annuels Présâges. Comme à l'habitude, un nombre important de bénévoles actifs dans les OSBL aînés ont pris part aux différentes expressions régionales des Rendez-vous qui se sont tenus sous le thème *Être à mon meilleur pour donner mon meilleur*. Le taux de satisfaction élevé des participants justifie que des efforts additionnels soient consacrés pour favoriser la participation d'un plus grand nombre de bénévoles de notre réseau.

- MONCHOIXMONTTOIT.COM

Le RQOH s'est associé avec plusieurs autres partenaires pour encourager la création d'un site destiné à rassembler en un seul lieu sur le Web le maximum d'information pertinentes pour le droit au logement des personnes ayant une déficience physique. Non seulement le RQOH a collaboré au contenu du site, mais le lancement officiel de celui-ci s'est fait dans le cadre de notre colloque *Parce que l'avenir nous habite* tenu en octobre 2014. Il s'agit d'un geste supplémentaire témoignant de l'engagement du RQOH en faveur de l'accessibilité universelle, une pratique pour laquelle les OSBL-H jouent un rôle de précurseur.

Quatre services aux membres

L'un des axes de développement du RQOH depuis les premiers jours de son existence est le développement de services aux OSBL-H. Ces services visent à favoriser la pérennité des groupes, à réduire leurs coûts d'exploitation ou encore à faciliter leur fonctionnement.

- ASSURANCES

Parti de rien il y a dix ans, le programme d'assurance Sekoia couvre maintenant des actifs de près de 3 milliards de \$ détenus par des OSBL d'habitation des quatre coins du Québec. Aujourd'hui, la vaste majorité des OSBL ont recours à Sekoia pour protéger leurs biens et assurer leurs gestionnaires et leurs administrateurs contre le risque de fraudes et de poursuites. Sans surprise, la croissance du programme en 2014-2015 est plus modeste que celle de l'année dernière, qui avait été marquée par l'entente avec la CQCH (on se souvient que les OSBL qui adhéraient au programme de la CQCH ont été rapatriés au sein du programme Sekoia).

Le programme Sekoia, géré par le CA avec l'appui du comité assurance, offre toujours d'importants avantages aux OSBL qui y adhèrent et continue d'être un des grands outils de recrutement pour les fédérations.

Parmi les avantages que possède Sekoia sur les autres assurances, on peut citer les ristournes de primes prévues par le programme d'entretien préventif, l'assistance juridique gratuite et l'évaluation sans frais de la valeur des immeubles par un évaluateur agréé.

- CENTRE DE SERVICES DU RQOH

Le conseil d'administration du RQOH a décidé de mettre à profit l'expérience des Centres de services pour OSBL d'habitation afin de mettre sur pied une structure unique à l'échelle du Québec. Cette idée vise à favoriser et à généraliser la pratique des bilans de santé immobiliers (BSI) chez les OSBL ayant des projets ACL et LAQ. Les BSI sont considérés comme l'un des principaux moyens de bien gérer un actif immobilier et de favoriser sa pérennité.

Le Centre de services des OSBL du RQOH sera développé en étroite collaboration avec les fédérations régionales. Le CS s'appuiera sur l'expertise de deux points de services principaux (Montréal et Québec) déjà en action depuis sept ans, et un réseau de points satellites appuyés par les six autres fédérations. Cette configuration aura comme avantage de favoriser un service de proximité entre les OSBL-H et les techniciens chargés de réaliser les BSI. Le fait d'avoir une structure nationale garantira une offre de services de haut calibre et une grille tarifaire unique à la grandeur du Québec. De plus, nous souhaitons présenter aux OSBL une offre de services novatrice qui permettra de bonifier le bilan de santé avec des mises à jour entre deux BSI, des formations et un soutien technique permanents.

Mettez votre OSBL
à l'ombre des imprévus !

Le seul programme d'assurance réellement adaptés aux réalités des OSBL
Complet • Compétitif • Exclusif • Solide • Sur-mesure



- **MUTUELLE DE PRÉVENTION**

Collectivement, les OSBL d'habitation embauchent plus de 6 500 personnes. En tant qu'employeurs, les OSBL cherchent à offrir les conditions de travail les plus sécuritaires possible à ceux et celles qui entretiennent et gèrent les logements sur une base quotidienne, préparent les repas des locataires ou organisent des activités de loisir avec eux.

C'est ce qui a amené le RQOH à établir une mutuelle de prévention reconnue par la CSST. Celle-ci offre aux employés des OSBL des formations adaptées à leurs besoins et accompagne les gestionnaires d'OSBL lorsqu'ils doivent gérer des dossiers avec la CSST. Bien qu'en croissance rapide (près de 8 % plus de groupes cette année que l'an dernier), la mutuelle de prévention du RQOH reste encore trop modeste pour justifier le développement d'une infrastructure de gestion complète. C'est pourquoi nous avons confié la gestion de notre mutuelle à l'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPÉ), qui gère l'une des meilleures mutuelles du Québec avec 580 CPE membres.



Une augmentation
de 8 % du nombre
d'adhérents

Le succès de notre mutuelle et les économies qu'elle entraîne pour les groupes qui y participent justifient amplement la poursuite et la promotion de ce service pour les années à venir.

com
mun
aut
aire

- **J'AI UN PLAN**

Développé en partenariat avec la Caisse d'économie solidaire, *J'ai un plan* permet aux OSBL d'éliminer leur frais bancaires et d'obtenir des prêts et des dépôts à des taux extrêmement avantageux. Bien qu'en croissance lente, de plus en plus de groupes choisissent de profiter de ce programme. Le RQOH et la Caisse d'économie solidaire ont convenu de mettre ce programme davantage en valeur au cours de l'année qui vient. Nous voulons nous assurer que tous les OSBL en fin de convention soient bien informés de son existence et puissent envisager sérieusement cette avenue, en particulier s'ils ont besoin d'investir pour la remise à niveau de leur immeuble.

